

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 07 AVRIL 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOPE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme CARDON, Mme POTIN, LABARTHE, Mme GASTON, GAILLAT, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY

Pouvoirs :

| | | |
|-------------------------|---|-----------------|
| Madeleine COIG | à | Joseph LEES |
| Marianne PAPAREMBORDE | à | Laurent KELLER |
| Jean-Jacques DALL'ACQUA | à | Denise MICHAUT |
| Gérard ROSENTHAL | à | Maité POTIN |
| Valérie SARTOLOU | à | Michel ADAM |
| Bernard UTHURRY | à | Aimé SOUMET |
| Aurélié GIRAUDON | à | Robert BAREILLE |

Excusés : France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Hervé LUCBEREILH, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE

RAPPORT N° 160407-15 -FIN-

REÇU
Le 15 AVR. 2016

SOUS-PREFECTURE
OLORON St MARIE

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUX ORGANISMES EXTERIEURS CO-FINANCES PAR LA CCPO POUR 2016

M. LACRAMPE précise que la C.C.P.O est appelée à verser chaque année des subventions à des organismes privés et publics pour l'exercice des missions qui relèvent de sa compétence. Pour 2016, les subventions sont les suivantes :

- Centre Social « La Haut » : 132 000 €
- Mission Locale : 92 136.74 € Cette participation se divise en deux subventions distinctes à savoir une subvention de fonctionnement de la Mission Locale de 87 036.74 € et une subvention pour le Fonds d'Aide à l'Insertion et à la Recherche d'Emploi (F.A.I.R.E) de 5 100 €.
- Syndicat Mixte de l'Aéroport Pau-Pyrénées : 24 000 €
- Association à vocation économique :
 - Initiative Béarn : 2 000 €
 - Béarn Adour Pyrénées : 1 000 €
 - Association de Droit à l'Initiative Economique : 2 000 €
 - Syndicat des sylviculteurs des Pyrénées-Atlantiques : 1 000 €
 - AidoBéarn : 1 000 €

- ZAP des Gaves (organisation d'un carrefour des métiers) : 500 €
- Vache Béarnaise : 2 000 €
- Route des Vins de Jurançon : 5 000 €
- Comité d'Action Sociale Intercommunal : 11 000 €
- Cinéma : 25 000 €
- Aéroclub : 22 200 €
- Office du Commerce : 38 000 € (45 000 € diminué de l'avance déjà versée)
- Los Seuvetons : 10 000 €

Les crédits budgétaires sont prévus au Budget Primitif 2016.

Les subventions supérieures à 23 000 € font l'objet d'une convention spécifique.

Où cet exposé,

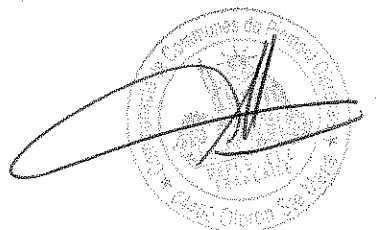
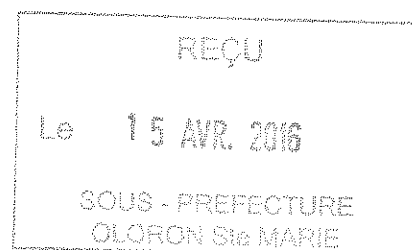
Le Conseil Communautaire, par 42 voix pour et 1 abstention (M. LAPRUN)

- **AUTORISE** Monsieur le Président à verser les subventions susvisées pour l'année 2016 et à signer les conventions ou avenants nécessaires

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 07 avril 2016

Suivent les signatures

Affiché le 13/04/2016



Le Président

Daniel LACRAMPE